

# ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Banque européenne  
d'investissement

## QU'ENTEND-ON PAR « ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES » ?

Les changements climatiques représentent une problématique urgente qui a d'importantes répercussions. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les incendies de forêt et les graves inondations vont se multiplier et s'intensifier. L'adaptation aux changements climatiques correspond aux mesures que nous pouvons déployer dans une démarche proactive pour gérer ces effets attendus. L'atténuation des changements climatiques cible quant à elle la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui sont à l'origine de ces changements climatiques. Par exemple, les investissements dans les sources d'énergie renouvelables font partie des stratégies d'atténuation.

L'adaptation nous permet de renforcer la résilience de nos collectivités et infrastructures face à un climat en pleine mutation. Elle peut consister à :



**Consolider nos réseaux électriques** en enfouissant les lignes électriques pour réduire au maximum les dégâts causés par les phénomènes météorologiques extrêmes.

---



**Améliorer les systèmes de drainage routier** pour faire face aux pluies plus abondantes et prévenir les inondations.

---



**Installer une meilleure ventilation** et des dispositifs d'ombrage pour améliorer le confort à l'intérieur des bâtiments durant les vagues de chaleur.

---



**Consacrer des travaux de recherche-développement** aux cultures résistantes à la sécheresse afin d'assurer une production agricole stable même en cas de risques accrus de sécheresse.

---



**Mettre au point des technologies de recherche et de communication** pour disposer de systèmes d'alerte précoce permettant aux collectivités de se préparer efficacement aux inondations, aux incendies de forêt et aux sécheresses.

## POURQUOI L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EST-ELLE IMPORTANTE ?

La récente multiplication des inondations dévastatrices, incendies de forêt et vagues de chaleur extrêmes dans le monde entier rappelle avec force que le dérèglement climatique représente une menace considérable pour les populations, les économies et l'environnement. Pour atténuer ces impacts, il est urgent d'agir pour l'adaptation. Cet impératif d'adaptation est inscrit dans l'accord de Paris de 2015, entente mondiale dont les parties ont établi l'objectif consistant « à renforcer les capacités d'adaptation, à accroître la résilience aux changements climatiques et à réduire la vulnérabilité à ces changements ».

La Banque européenne d'investissement (BEI) reconnaît cette urgence, comme elle l'indique dans son document intitulé « **Plan de la BEI pour l'adaptation** », et est déterminée à jouer un rôle de premier plan en soutenant les efforts d'adaptation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne, au moyen de ses financements et de son assistance technique.

## LES AVANTAGES DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Investir dans l'adaptation a de multiples répercussions positives : prévention de futures pertes, avantages économiques découlant des innovations (cultures résistantes à la sécheresse par exemple), renforcement des bénéfices sociaux et environnementaux (santé, biodiversité).





## EN QUOI CONSISTE LE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Le financement de l'adaptation aux changements climatiques porte sur des investissements ciblés qui aident les écosystèmes, soutiennent les économies et donnent aux sociétés les moyens de s'adapter au dérèglement climatique et à ses conséquences. **Ces investissements renforcent la résilience, réduisent les vulnérabilités et améliorent la capacité des collectivités à faire face aux incidences climatiques attendues.** Le financement de l'adaptation ne se limite pas aux seules infrastructures. Il couvre divers secteurs, notamment l'éducation, les soins de santé, les services financiers, les services sociaux et la recherche et l'innovation, à condition que les investissements concernés visent à renforcer la résilience face au réchauffement planétaire.

Par exemple, investir dans la modernisation des systèmes de drainage pour faire face aux précipitations plus abondantes et prévenir les inondations est une **mesure d'adaptation**. Améliorer l'approvisionnement en eau d'une ville pour tenir compte de la croissance démographique et des sécheresses est une mesure qui contribue à la fois aux objectifs de développement et aux objectifs d'adaptation. Investir dans la recherche portant sur des cultures résistantes à la sécheresse, restaurer les défenses naturelles du littoral ou installer des systèmes d'alerte précoce peut considérablement **améliorer la capacité d'une collectivité à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les supporter**. Les investissements dans l'adaptation d'infrastructures existantes, l'amélioration de la capacité d'un système à s'adapter ou la **réduction des vulnérabilités climatiques** sont autant d'exemples qui relèvent du financement de l'adaptation aux changements climatiques.

## PRINCIPAUX DOMAINES D'INVESTISSEMENT



**Créer** des villes et des régions résilientes.

---



**Protéger** les infrastructures dans les domaines de l'énergie et des communications.

---



**Lutter** contre le manque d'eau et les risques d'inondation.

---



**Renforcer** la résilience, face aux changements climatiques, des systèmes alimentaires, des forêts et des écosystèmes.

---



**Stimuler** l'innovation à l'appui de la résilience face aux changements climatiques.

---



**Soutenir** l'enseignement et la recherche pour l'observation et l'analyse du climat.

---



**Réagir** face aux incidences des changements climatiques sur la santé.

---



**Promouvoir** un financement de l'adaptation intégrant la dimension de genre.

## LE RÔLE DE LA BEI DANS L'ADAPTATION

La BEI reconnaît qu'il importe d'évaluer la vulnérabilité d'un client face aux risques climatiques. Nous proposons une **assistance technique** tout au long du cycle du projet, de l'identification et de la planification des projets d'adaptation à leur élaboration et leur mise en œuvre.

Dans l'Union européenne, la plateforme de conseil en investissement dans l'adaptation aux changements climatiques (**ADAPT**) apporte un soutien aux secteurs public et privé en matière de planification et de déploiement d'investissements dans la résilience face aux changements climatiques et l'adaptation à leurs effets. Nous octroyons en outre des **financements** assortis de conditions plus souples à l'appui d'investissements dans l'adaptation pour les petits États insulaires en développement, les pays à faible revenu et les États fragiles ou touchés par des conflits. Les ressources publiques consacrées à l'adaptation aux changements climatiques sont limitées.

La stratégie de la BEI consiste à **panacher** les capitaux concessionnels disponibles (provenant de sources publiques et de donateurs) avec sa propre capacité de prêt. L'objectif est de mobiliser des investissements beaucoup plus volumineux dans des projets d'adaptation aux changements climatiques.



Banque européenne  
d'investissement

### Plus d'informations

Banque européenne d'investissement  
98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg  
info@eib.org – www.eib.org